

Commune de Saint-Martin



Assainissement des bâtiments de l'alpage



Inauguration, 1^{er} septembre 2013

Avec le soutien de la



coop

parrainage
pour les régions
de montagne

***Loveignoz est situé sur la rive droite
du Val d'Hérens à mi- distance entre
les alpages de L'A Vieille (Eison) et
La Louère (Mase/Mont-Noble)***



Alpage de Loveignoz

Un exemple d'une économie alpestre durable ?

Un courage historique

« Monseigneur Adrien de Riedmatten, évêque de Sion , ancien curé de Saint-Martin, accorde de nombreuses franchises aux propriétaires-patriotes de l'Alpage de Loveignoz en guise de souvenir de leurs valeureuses conduites pendant la guerre de la Planta en 1476 » cette

citation tirée d'un texte de Monsieur Félix Crettaz, ancien président de cet alpage, nous renseigne déjà



Exploitation de l'alpage à l'ancienne (1947)

Photo M. Bron

sur les qualités de toutes les

personnes qui, de près ou de loin, se sont succédées pour aboutir à cette date, soit le 1^{er} septembre 2013, à l'inauguration de ces bâtiments, résultats des mesures d'assainissement de la buvette (véritable source d'accueil, de restauration, de valorisation des produits alpestres locaux), des logements des bergers et des étables. Ces travaux ne sont que le témoignage enraciné dans les entrailles d'une population habitant ou appréciant les zones de montagne. Ces régions d'estivage avec leurs rudesses topographiques et climatiques donnent la mesure sans limite de la volonté humaine et de l'effort constant. Et de la bonne volonté et de

l'effort soutenu, il en faut pour perpétuer cette culture alpestre.

L'esprit de solidarité

La longue chaîne humaine partant des propriétaires de fonds de l'Alpage de Loveignoz, en passant par les comités successifs ayant offert leurs temps pour gérer cet alpage, par les employés entretenant ces surfaces alpestres grâce aux vaches de la race d'Hérens et les autres races suisses, fabricant des produits de qualité tels que le fromage, le sérac en finissant par les propriétaires de fonds exécutant chaque année des heures de corvée pour maintenir les infrastructures dans un état performant a seulement franchi une étape intermédiaire.



***Bénédiction lors de l'arrivée de la route
carrossable à Loveignoz (1959)***

Photo Collection Marius Voide

En effet, la vie des femmes et des hommes se préoccupant des affaires de cet alpage s'apparente à une goutte d'eau dans l'océan. Mais cette goutte d'eau est indispensable

dans la construction de l'océan comme est essentielle toute la totale détermination des femmes et des hommes pour bâtir ensemble un projet servant aux générations futures. Et

pourtant, cette détermination unanime du genre humain ne suffit plus.

En effet, les exigences actuelles en matière de financement ont contraint le comité à faire appel à des organismes extérieurs. Partageant les mêmes aspirations en matière de maintien de la culture rurale et de l'entretien du paysage en milieu alpestre, les pouvoirs publics (la Confédération suisse, l'Etat du Valais, la Commune de Saint-Martin) ainsi que les organismes privés (La Loterie romande et le Parrainage COOP pour les régions de montagne) ont contribué au financement des derniers travaux d'assainissement de 2012 et 2013. Une telle action mérite la plus profonde reconnaissance de l'ensemble des propriétaires de fonds de l'Alpage de Loveignoz qui ont consacré près de 100 jours de corvées comme contribution propre. A cela s'ajoute également une participation financière de chaque propriétaire de fonds au prorata des droits de fonds pour autant qu'ils n'aient pas participé aux journées de corvées. La part estimée en francs entre les corvées et la cotisation des propriétaires s'élève à près de 100'000.-CHF

Données générales

L'Alpage de Loveignoz se situe sur la commune de Saint-Martin au pied de la Maya. Il est la propriété d'un consortium dont les détenteurs de fonds sont au nombre de 168 pour 432 droits de fonds. Les deux échelons suivants caractérisent cette exploitation alpestre :

Noms	Y / E	X / N	Altitude	Exposition	Nombre de jours d'estivage
Prabé	114'006	601'503	1944	ouest	22
Loveignoz	113'300	602'136	2151	ouest	66

La surface totale comprend près de 210 hectares mais la superficie exploitable se monte à 190 hectares, le solde étant composé de forêts et de surface inculte. En termes



d'économie alpestre, l'Alpage de Loveignoz compte 87 pâquier normaux. Un pâquier normal se définit par la surface nécessaire pour nourrir une vache laitière pendant 100 jours. L'inalpe se situe habituellement à la deuxième semaine de juin et la désalpe vers la troisième de septembre.

Ces dernières années, environ 85 vaches laitières provenant pour la grande majorité hors du canton du Valais profitent de l'excellent herbage valorisée par une production laitière de près de 65'000 kg dont le 95% est transformé en fromage à raclette au lait cru, la tomme et le sérac font également partie de l'assortiment. Le fromage Loveignoz a obtenu l'appellation d'origine contrôlée, AOC, en 2013, avec un excellent 19.5 sur 20.

Le canton du Valais, grâce à une directive du département de l'économie, de l'énergie et du territoire, entrée en vigueur au

1^{er} mars 2013, soutient l'exploitation des alpages par une contribution aux frais de transport pour l'estivage des vaches provenant hors du canton.

Le personnel se compose de cinq unités durant toute la



Lise, l'exploitante, fière de présenter sa cave.

saison avec de la main d'œuvre d'appoint en cas de nécessité. Les tâches particulières sont bien définies, mais l'entraide entre les employés demeure un maître-mot. Depuis un quart de siècle, l'Alpage de Loveignoz est en

avance sur son temps puisqu'une dame, Mme Lise Es-Borrat loue le domaine alpestre et le gère d'une manière indépendante, à ses risques et périls. Sur le plan des activités,



L'équipe 2013

les tâches sont définies entre les employés s'occupant du bétail, de la fabrication, du soin des fromages, effectuant des travaux d'entretien des surfaces pâturées tout en participant

à des travaux communs. Enfin, une employée s'occupe des tâches domestiques en préparant des menus authentiques qui régaleront les visiteurs puisque la réputation a dépassé les frontières locales.

Les infrastructures

L'Alpage de Loveignoz est situé sur un axe de randonnée pédestre du Val d'Hérens. L'accès en véhicule, réservé uniquement aux ayants droit (exploitants et propriétaires de chottes sur l'alpage) est ouvert au public sous réserve des dispositions particulières en matière responsabilité. Si, en 1476, l'évêque de Sion a reconnu les exploits guerriers des propriétaires de fonds de l'Alpage de Loveignoz, la construction des infrastructures est plus récente comme le démontre le tableau suivant :

Année	Libellés	Coûts en CHF
1964	Construction des étables sur le 2 ^{ième} niveau (Loveignoz)	318'000.-
1966	Construction des étables sur le 1 ^{er} niveau (Prabé)	266'000.-
1999	Construction d'une cave à fromage et rénovation des logements	240'000.-
2006	Rénovation du local de fabrication	21'515.-
2008	Construction du centre d'accueil, aménagements extérieurs	225'000.-
2009	Remise en état de la voie d'accès	48'275.-
2012/2013	Réfection des toits des étables et des logements à Prabé et Loveignoz Assainissement des logements des bergers à Prabé et Loveignoz	550'000.-

Si les étables, aménagées convenablement avec traite directe, sont surtout utilisées pour la traite, les vaches paissent environ dix-huit heures par jour sur le pâturage. Les sujets de la race d'Hérens



Construction de l'étable de Prabé 1966
Photo Collection Marius

bénéficie d'un traitement particulier puisqu'ils sont attachés durant la nuit. Au 1^{er} septembre de l'an 2013, les logements de chaque échelon sont qualifiés de confortables avec cuisine, chambres et WC/douche séparés.

La fabrication du fromage se fait une fois par jour au début et chaque deux jours en fin de saison sur chaque échelon au moyen d'une chaudière en cuivre d'une capacité de 1250 litres. Par contre, l'affinage est totalement réalisé au deuxième échelon, plus précisément à Loveignoz où le volume permet de stocker près de 1250 pièces dans des conditions favorables.

Le petit lait est utilisé pour nourrir les porcs durant l'estivage. A n'en pas douter, l'exploitation actuelle de Loveignoz est un cas d'école tant sur le plan économique



qu'environnemental. L'exploitante, Madame Lise Es-Borrat, qui depuis 1978 loue cet alpage, représente un maillon incontournable de la durabilité de cet alpage et est une digne ambassadrice de la culture rurale des zones alpestres.

Décisions salutaires !

Le consortage de l'alpage de Loveignoz, conscient de l'importance de l'économie alpestre régionale et de pérennité, a pris deux décisions importantes. La première, en 2010, concerne l'instauration d'une espèce de droit de préemption en faveur du consortage ou d'un consort actuel avant d'ouvrir cette possibilité à un non-consort. La deuxième, en 2012, traite du ratement, c'est-à-dire de l'inscription au registre foncier de chaque droit de fonds de chaque propriétaire.



Que de défis pour l'avenir

La politique agricole de 2014-2017, définie par la Confédération, encourage des initiatives privées ou collectives allant dans le sens d'une meilleure compétitivité tout en respectant l'environnement et les animaux. Dans ce sens, les pouvoirs publics soutiennent financièrement des projets d'améliorations structurelles. La motivation du comité actuel appuyé par les propriétaires de fonds a concrétisé un des objectifs fixés par les dispositions légales. La réalisation des mesures d'assainissement des bâtiments d'exploitation s'inscrit dans ce contexte.



Pourtant, il ne s'agit pas de dormir sur ces lauriers, car notre génération n'est que le témoin et le dépositaire temporaires de ce qui nous a été légué par nos prédécesseurs. La vie continue et les générations futures ont le droit de disposer

d'un environnement riche d'infrastructures performantes et de traditions authentiques, alors ne perdons pas de temps, remettons-nous à l'ouvrage. En effet les défis ne manquent pas, à commencer par une utilisation des énergies renouvelables en zone alpestre sans oublier l'approvisionnement en eau, élément indispensable pour la survie de l'humanité.

Le Comité de l'Alpage

Alain Alter
Président

Georges Quinodoz
Vice-président

Bernard Voide
Secrétaire-caissier



Des hommes

Le comité



Manœuvres 2007



Manœuvres 2012



Convivialité après la manœuvre



Séance de chantier

Les différentes améliorations : 1999 - 2008 - 2013



REMERCIEMENTS

La réalisation de ce nouveau bâtiment a bénéficié du soutien financier:

- de la Confédération suisse
- de L'Etat du Valais
- de la Commune de Saint-Martin
- du Parrainage COOP pour les régions de montagne
- de la Loterie Romande
- et des propriétaires de fonds de l'alpage



Nos remerciements aux entreprises, qui se sont acquittée avec mention de leur mandat :

- Michel Anzévi, architecture, étude et surveillance
- André Sierro SA, maçonnerie
- Jean-Maurice Mayor et fils, menuiserie-charpente
- ESR, Jean-René Bourdin, électricité
- Crettaz Electricité SA, électricité
- Edouard Bovier SA, sanitaire et couverture
- SOS Sanitaire, André Vuignier, sanitaire
- Gérard Beytrison, agencement de cuisine
- Cyrille Quinodoz, carrelage

Bravo à tous les propriétaires bénévoles.

Saint-Martin, août 2013



*Edition : Alpage de Loveignoz
Impression : Calligraphy SA Sierre*

Avec le soutien de la



parrainage
pour les régions
de montagne